

<https://www.pressegauche.org/La-discrimination-doit-cesser>



La discrimination doit cesser

- Communiqués -



Date de mise en ligne : mercredi 17 juin 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Québec, le 15 juin 2020 à€” La discrimination doit cesser. Créer un groupe d'action pour lutter contre le racisme est une bonne idée, mais il faudra s'assurer que cela débouche sur des actions concrètes et véritablement efficaces. Et cela devrait commencer au coeur même de l'État.

Au Québec, les autochtones ainsi que les minorités visibles et ethniques sont toujours sous-représentées au sein du personnel du gouvernement. C'est avec consternation, mais sans surprise, que le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a reçu, récemment, le rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Sur le terrain, nous constatons depuis longtemps le manque de diversité dans le personnel gouvernemental.

Malgré les bonnes intentions exprimées au fil des ans, la situation progresse à pas de tortue, tant dans la fonction publique que dans la société en général. L'heure n'est plus à « l'évolution tranquille » au Québec, mais bien à des mesures rigoureuses pour faire cesser les injustices. La représentation des minorités dans l'appareil gouvernemental doit notamment être améliorée. Il faut passer de la parole aux actes.

L'État devrait être un chef de file et donner l'exemple dans ce domaine en offrant l'égalité des chances à l'ensemble de ses citoyens. La ministre Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, l'a elle-même affirmé en conférence de presse. Or, ce n'est pas le cas actuellement. Il est inacceptable que les personnes issues des minorités visibles, par exemple, ne représentent que 6 % du personnel du gouvernement alors qu'elles composent 13 % de la population québécoise.

Pour s'attaquer à la discrimination systémique dans les ministères et organismes publics, il est important de miser sur les programmes d'accès à l'égalité. Des efforts doivent être déployés pour embaucher plus de représentants des minorités, en tout respect des compétences de chacun, évidemment. La diversité est une richesse dont l'État aurait tort de se priver.

Pour une vraie équité

Embaucher plus de représentants des minorités est le premier pas à franchir, mais la réflexion doit être poussée plus loin. Pour obtenir une vraie équité, tous doivent avoir accès à des postes intéressants et bien rémunérés au sein de la fonction publique et dans les organismes parapublics.

Le nombre ne règle pas tout, comme on peut le voir lorsqu'on analyse la représentativité des femmes au sein du personnel gouvernemental. Elles sont passées de 54 % en 2009 à 65 % dix ans plus tard. Pourtant, elles demeurent sous-représentées dans les emplois de cadres et dans les métiers traditionnellement masculins, souvent mieux payés.

Une étude du SPGQ a d'ailleurs démontré qu'une discrimination salariale persiste entre les hommes et les femmes. Pour plusieurs catégories d'emploi de professionnels, les organisations à majorité masculine sont plus nombreuses à offrir des salaires élevés que les organisations à majorité féminine. Les écarts peuvent être importants entre les organisations, jusqu'à 15 000 \$ par an dans certains cas. Peut-on vraiment parler d'équité lorsqu'on constate de tels écarts salariaux entre les hommes et les femmes pour les mêmes postes ? Évidemment que non.

Le gouvernement doit faire mieux et rapidement. La discrimination et les injustices ont assez duré.

Line Lamarre

Présidente du SPGQ

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec